



RCS : BRIEY

Code greffe : 5401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00051

Numéro SIREN : 422 605 204

Nom ou dénomination : AZ MEDICAL

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2014 sous le numéro de dépôt 40

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BRIEY

4 Rue du Maréchal Foch-
Palais de Justice-BP 20083
54153 Briey Cedex

03.82.46.15.04

RECEPISSE DE DEPOT

EUROGEFID

14 avenue de la Gare
BP 13
55600 Montmédy

V/REF :

N/REF : 1999 B 51 / 2014-A-40

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BRIEY certifie qu'il a reçu le 22/01/2014, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/11/2013
- Démission(s) de gérant(s)

Lettre de démission en date du 05/11/2013

Concernant la société

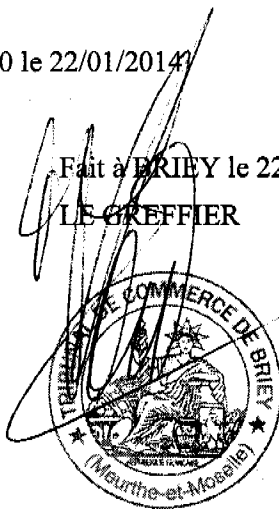
AZ MEDICAL
Société à responsabilité limitée
3 rue Alfred Labbé
54350 Mont-Saint-Martin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-40 le 22/01/2014

R.C.S. BRIEY 422 605 204 (1999 B 51)

Fait à BRIEY le 22/01/2014,

LE GREFFIER



AZ MEDICAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS

SIEGE SOCIAL : 3 RUE ALFRED LABBE

54350 MONT SAINT MARTIN (MEURTHE ET MOSELLE)

422605204 RCS BRIEY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2013**

L'an deux mille treize,

et le trente novembre, à vingt heures,

L'associé de la société s'est réuni en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Est présente:

- la société FINANCIERE MAIOLO, propriétaire de..... 500 parts

soit un total de..... 500 parts

sur les cinq cents (500) parts composant le capital social.

Madame Mélanie MAIOLO, nommée secrétaire, gérant non associé, préside la séance.

La société FINANCIERE MAIOLO, assiste la séance en qualité d'associée.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Non remplacement d'un gérant démissionnaire,
- Pouvoirs pour formalités.

le président ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, prend acte de la démission de Monsieur Dominique MAIOLO, gérant de la société.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

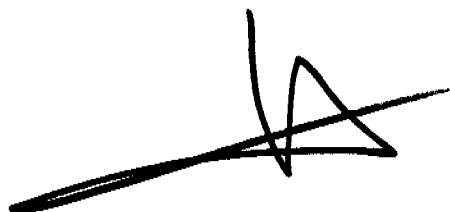
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

Madame Mélanie MAIOLO



M. MAIOLO Dominique
4 rue Pierre et Marie Curie
54860 HAUCOURT MOULAINÉ

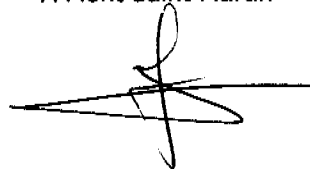
AZ MEDICAL
3 rue Alfred Labbé
54350 MONT –SAINT-MARTIN

Madame la Gérante,

Par la présente et suite à nos divers entretiens je vous confirme ma démission de mes fonctions de co-gérant de la société AZ Médical à compter du 30 novembre 2013.

Veuillez agréer, Madame la Gérante, l'expression de mes salutations distinguées.

Le 5 Novembre 2013
A Mont Saint Martin

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'A' intertwined, with a horizontal line extending to the right.